



Syndicat mixte d'aménagement de l'ancienne voie ferrée
LONGPRE-AIRAINES-OISEMONT (Siren : 258004712)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Oisemont
Arrondissement	Abbeville
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	03/12/2003
Date d'effet	03/12/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. René CAILLEUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2, rue Jules Ferry
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80140 OISEMONT
Téléphone	
Fax	
Courriel	ccroisemont.administration@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	9 389
Densité moyenne	48,20

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
80	CC de la Région d'Hallencourt (248000614)	CC
80	CC de la Région d'Oisemont (248000580)	CC
80	CC du Sud Ouest Amiénois (248000762)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement touristique</p> <p>- Tourisme</p> <p><i>acquisition, aménagement et entretien de l'ancienne voie ferrée "Longpré-Airaines-oisemont" en vue de créer un sentier de randonnées pédestres, équestres et VTT</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>Autres</p> <p>- Autres</p> <p><i>acquisition, aménagement et entretien de l'ancienne voie ferrée "longprès-airaines-oisemont" en vue de créer un sentier de randonnées pédestres, équestres et VTT</i></p> <p>Par substitution</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)